

NON

à la réalisation des Terrasses de Poncy et à la mort du commerce de proximité dans nos communes



**Lettre ouverte de Eddie AIT, candidat PS PRG aux élections législatives,
à Jacques MASDEU ARUS, Député - Maire de Poissy**

« **M**onsieur le Député Maire,

La municipalité UMP de Poissy, que vous dirigez, à la volonté d'implanter un nouveau complexe commercial, dit « Les Terrasses de Poncy », entre Aigremont et Orgeval, en bordure de l'A 13 et de la RN 13.

Sur un terrain de 35 hectares, il serait prévu la venue de plus de 35.000 clients par jour dans ce qui est défini comme un nouvel espace de culture, de loisirs et de commerces.

Si les « Terrasses de Poncy » devaient se réaliser, à proximité de la RN 13 déjà saturée, elles déséquilibreraient l'économie régionale et porteraient un coup fatal aux commerces de proximité, notamment dans les villes de Carrières-sous-Poissy, Poissy, Orgeval, Villennes Sur Seine, Chambourcy...

Depuis trois décennies, de grandes zones commerciales se sont installées en périphéries des agglomérations.

La réalisation de ces grands ensembles, uniquement accessibles par la route, a abouti à la fermeture de nombreux commerces de proximité.

Les commerces de proximité contribuent à la cohésion sociale et participent de l'identité d'un quartier.

Hormis l'aspect pratique des commerces de proximité, il convient aussi de prendre en compte les nouvelles attentes des consommateurs, qui privilégient désormais une approche plus qualitative et plus sélective de leurs achats.

Moteur essentiel de la lutte contre la désagrégation du tissu social, le commerce de proximité est par ailleurs une composante majeure d'un équilibre spatial et environnemental précaire qu'il convient de protéger et de consolider durablement.



C'est la raison pour laquelle, je m'oppose à la réalisation des Terrasses de Poncy et vous demande d'abandonner immédiatement un tel projet.



Elu Député, je proposerai une loi limitant la prolifération des centres commerciaux et renforçant les moyens mis à disposition des élus locaux pour favoriser le commerce de proximité.

Cordialement. »